Postulat interpartis sur le harcèlement de rue – Conseil Général de Sion

#metoo. #SIONaussi.

La vague de témoignages déclenchée par les réseaux sociaux a désormais mis sur le devant de la scène un phénomène connu mais tu depuis longtemps. Ce phénomène du harcèlement sexuel est enfin reconnu à l'échelle mondiale et prend une grande place dans nos journaux cette année. Si ces évènements semblent toujours se passer ailleurs, dans d'autres grandes villes, dans d'autres pays, il est peut-être temps de nous poser la question de son ampleur dans les rues de notre canton, de notre Ville de Sion. Nous voulons donc interpeller ici la municipalité sur **le phénomène du harcèlement de rue**. Quelle est la situation à Sion ? Combien de personnes se sentent harcelées **dans nos rues, nos transports publics, nos bars et nos espaces publics ?** Le problème devrait être étudié pour en saisir toute la complexité, ici et maintenant, pour que la portée médiatique à l'internationale se traduise en actes concrets à notre échelle plus locale.

Par ce postulat, nous demandons donc au Conseil Municipal d'effectuer **une étude pour évaluer l'ampleur du phénomène du harcèlement de rue à Sion**. Cette étude pourrait notamment répondre aux questions suivantes :

1. La Ville de Sion a-t-elle mis en place des outils de surveillance de la problématique du harcèlement de rue à Sion ? Que ce soit à l'encontre de femmes, d'hommes ou de personnes LGBT victimes de ce phénomène ?
2. Si oui, lesquels ? Si non, pourquoi ?
3. Le cas échéant, la Ville de Sion dispose-t-elle de chiffres sur l'ampleur du harcèlement dans les lieux publics à Sion ?
4. Quelles mesures pourraient être prises par la Ville de Sion pour lutter efficacement contre le harcèlement de rue à Sion ?

Les Sédunoises et Sédunois ne sont pas à l'abri du harcèlement de rue. Le harcèlement de rue est défini par une sollicitation non désirée, à caractère sexuel, d'une personne envers une autre en raison de son sexe, genre ou orientation sexuelle et se déroulant dans la sphère publique. On parle de harcèlement car ces intrusions dans la vie privée d'autrui se répètent plusieurs fois par mois, par semaine, par jour parfois. Chez les personnes victimes de ce phénomène, le harcèlement de rue a souvent pour conséquence des stratégies d'évitement ou d'adaptation de leurs comportements dans l'espace public : choix d'un trajet ou d'un moyen de transport considérés comme moins risqués, adoption d'une attitude discrète ou renoncement à certaines tenues vestimentaires. Mais les conséquences peuvent être plus lourdes encore.

Or, les proportions de ce phénomène ne sont pas anodines : en Suisse romande, on estime que 82% des femmes ont déjà été victimes de ce type de comportement inadmissible. L'étude menée à Lausanne en 2016 montre que les jeunes femmes sont particulièrement concernées par ce phénomène. A Lausanne, **72% des femmes âgées de 16 à 25 ans ont été harcelées au cours de l'année** (cf sources ci-dessous). De plus, la moitié des victimes ont été harcelées au moins une fois par mois. Finalement, 82 % des femmes interrogées estiment qu'il faut dénoncer le harcèlement de rue. Plus qu'un problème de sécurité, il s'agit donc avant tout d'un problème d'égalité. Si le harcèlement de rue concerne principalement les femmes, il affecte également

Document de travail à l'usage du Conseil général

d'autres catégories de la population comme la communauté LGBT par exemple, qui subit régulièrement les propos déplacés de certains individus, et ce à Sion comme ailleurs en Valais. Une brochure récemment publiée à ce sujet par des étudiants en Travail social de la HES-SO à Sierre en témoigne. Le harcèlement de rue concerne tout le monde.

Dans le programme de législature 2017-2020 présenté par le Conseil Municipal le 7 novembre 2017, l'objectif n°7 *Vivre en sécurité* vise précisément à améliorer le sentiment de sécurité à Sion. Nous estimons dès lors que ce postulat s'inscrit de manière très concrète dans cet objectif et permettrait de nous apporter une base de travail solide sur laquelle établir d'éventuelles mesures quant à ce phénomène de société qui nous concernent toutes et tous.

Par ailleurs, le phénomène reste relativement peu connu des autorités. Dans sa réponse du 15 novembre 2017 à une interpellation au Parlement national, le Conseil fédéral estime que « les collectivités locales sont le mieux à même d'évaluer le problème et de prendre des mesures ». Il peut paraître effectivement judicieux de demander aux instances les plus proches de la population de s'intéresser à ce problème.

A Lausanne, l'étude réalisée en 2016 débouchera fin 2017 sur des mesures concrètes. Des solutions en partenariat avec les spécialistes, les acteurs publics, parapublics et privés concernés peuvent donc être trouvées pour enrayer le phénomène, et à Sion d'autant plus rapidement que nous possédons désormais des pistes concrètes : la formation des policiers et leur présence dissuasive dans les lieux clés, le travail avec les établissements publics et privés mais aussi et surtout la sensibilisation et la prévention à travers l'éducation dans les écoles et dans les rues. Ce sont des pistes envisageables, mais une étude nous amènerait des solutions concrètes et adaptées. Il est temps que les mentalités changent. Ce postulat a vocation à aller dans ce sens.

Sion, le 17 novembre 2017

1er signataire
Bastian Collet

Fanny Gex

Fabien Kuchler

Maria Marquis

Magali Narcher

Document de travail à l'usage du Conseil général

Sources :

- https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20173704
- http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/securite-et-economie/secretariat-general-se/observatoire-securite/harcelement-de-rue.html
- https://www.lexpress.fr/actualite/societe/100-des-femmes-victimes-d-harcelement-sexiste-dans-les-transports-en-commun_1671800.html
- https://fr.scribd.com/document/261942856/HCEfh-Avis-harcelement-2015-04-16-VIO-16-1
- https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20173704
- http://www.lenouvelliste.ch/articles/valais/canton/une-brochure-veut-lutter-contre-l-homophobie-en-valais-713654